



Puis je faire annuler la vente d'un fond de commerce?

Par **lecriket**, le **14/04/2010** à **09:31**

Bonjour,

J'ai acheté début mars un fdc ambulant en fruits et légumes sous forme de tournées en campagne.

J'ai racheté le camion et la clientel et le propriétaire du fdc vient avec moi pour me présenter les tournées.

Mais depuis que j'ai commencé l'activité je vais de problèmes en problèmes avec le camion qui n'arrête pas de tomber en panne quasiment toutes les semaines et j'en suis déjà à 2000 euros de frais de garage depuis le début de l'activité.

Je commence déjà à être dans le rouge à la banque à cause de ces réparations consecutives. Ma question est la suivante, puis je faire annuler la vente du fond de commerce pour vis caché du camion et à qui dois je me renseigner.

Merci par avance pour votre aide qui me sera precieuse car je ne sais plus quoi faire.

Merci

Par **fabienne034**, le **14/04/2010** à **09:37**

Bonjour,

oui seulement en cas de fausses déclarations du vendeur

pour tout savoir sur la cession d'un fonds de commerce

<http://www.fbls.net/commercedroit.htm>

Par **lecriket**, le **14/04/2010** à **10:01**

Est sur ce cas precis croyez vous que ça peu marcher?

Merci beaucoup pour votre aide.